

Pour publication immédiate

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE PROGRAMME PRISME DU FRQNT ET DU FRQSC

Montréal, le 21 septembre 2022. – L'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) tiendra par Internet, le 5 octobre 2022, de 9 h 30 à 11 h 30, une séance d'information sur le programme [PRISME](#) des Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et Société et culture (FRQSC). Les établissements d'enseignement sont invités à promouvoir l'activité auprès des personnes concernées.

Le FRQNT soutient les activités de recherche en sciences naturelles, en sciences mathématiques et en génie. Pour sa part, le FRQSC soutient des activités de recherche et de création qui sont réalisées en sciences sociales et humaines, ainsi qu'en éducation, en gestion, et en arts et lettres. Leur programme *PRISME* constitue une occasion de faire interagir les secteurs de la nature et des technologies, d'une part, et de la société et de la culture, d'autre part. Les projets soumis devront être menés par un binôme formé d'une personne œuvrant dans des domaines couverts par le FRQNT et d'une autre œuvrant dans ceux couverts par le FRQSC, et conduire à des retombées scientifiques et à la réalisation d'œuvres ou de performances artistiques. L'aide financière consiste en une subvention de 50 000 \$ par an pour une durée de deux ans, auxquels s'ajoutent des frais indirects de la recherche de 27 % versés à l'établissement gestionnaire. Un montant supplémentaire de 16 000 \$ par an pour compenser la partie du salaire vouée au dégageant de la tâche d'enseignement peut également être obtenu pour chaque coporteuse ou coporteur constituant le binôme; pour ce qui concerne le soutien salarial pour les chercheuses et chercheurs de collèges (*voir le statut 3 des [Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec](#)*), il est inclus dans la subvention de fonctionnement. Des personnes cochercheuses ou créatrices et des artistes peuvent compléter l'équipe ou le collectif. La date limite pour soumettre une demande de subvention est le 14 novembre 2022, 16 h.

La séance intitulée [Le programme PRISME du FRQNT et du FRQSC](#) est un rendez-vous à ne pas manquer! Elle comportera un bref exposé des objectifs, des conditions d'admissibilité et des règles du programme ainsi que des nouveautés dans les règles générales communes aux trois Fonds de recherche, le témoignage d'un membre d'une équipe du collégial ayant obtenu une subvention dans le cadre du deuxième concours ainsi qu'une période d'échanges. Les personnes désireuses de s'inscrire à l'activité sont priées de remplir le formulaire qui se trouve à l'adresse ci-après : <https://forms.gle/rRasi17DAeq1PPtv5>. Toute contribution institutionnelle versée à l'ARC permet aux personnes en provenance des [établissements concernés](#) d'y participer sans frais. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#).

* * *

Projet porté par une équipe de recherche du collégial ayant obtenu une subvention dans le cadre du deuxième concours du programme PRISME

Habib Horchani et Steve Joncoux, *Biologie et autres sciences connexes : Sociologie de l'art* (cégep de Rivière-du-Loup)

* * *

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 843-8491 | 514 299-9568 | arc@cvm.qc.ca